

## **Gestion en commun des infrastructures d'un périmètre d'irrigation au Nord de la Tunisie**

Mathlouthi Majid<sup>1\*</sup> et Lebdi Fethi<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire des Sciences et des Techniques de l'Eau, Institut National Agronomique de Tunisie, 43 av. Charles Nicolle 1002 Tunis, Tunisie.

[Mathlouthi\\_Majid@yahoo.fr](mailto:Mathlouthi_Majid@yahoo.fr)

[Lebdi.fethi@iresa.agrinet.tn](mailto:Lebdi.fethi@iresa.agrinet.tn)

*Niveau géographique : périmètre d'irrigation*

**Résumé** l'allocation rationnelle des ressources hydriques apparaît comme une nécessité impérieuse, eu égard à la rareté de l'eau dans le pays, ainsi qu'à son coût de plus en plus onéreux lorsqu'elle arrive à la parcelle. Cette contribution s'intéresse à une gestion collective du périmètre irrigué côtier de Ras Jebel, de 2060 ha, situé au Nord de la Tunisie. En se référant à la qualité de l'eau et à l'évolution de l'exploitation de la nappe 1966-1993, on constate que la salinité de l'eau est devenue relativement assez élevée. Elle va en parallèle avec la baisse du niveau piézomètre qui est le signe d'une surexploitation croissante. Les prélèvements sur la nappe ne sont pas uniformément répartis dans l'espace. Souvent, les réserves disponibles ne sont suffisantes que dans les zones basses du périmètre. Par contre, la dégradation de la qualité des eaux les rend limitées. L'abaissement général et continu du niveau piézométrique qui s'explique par une exploitation d'un débit de plus en plus important, constitue un indice irréfutable de la surexploitation de la nappe. Du point de vue historique, la zone de Ras Jebel appartient aux régions traditionnelles de propriété et d'agriculture paysanne. Elle fait partie des villages où l'agriculture intensive (maraîchage, arboriculture fruitière) remonte à un passé ancien. Ici la petite exploitation familiale occupe une place prédominante. Dès lors, le projet de sauvegarde de Ras Jebel a été réalisé en 1992. Les eaux d'irrigation proviennent des lâchures du barrage Sidi Selem dans l'Oued Medjerda. La structure foncière est caractérisée par un fort morcellement de la surface agricole utilisable et les parcelles sont irrégulières ce qui fait les unités d'irrigation ne sont pas standardisées. Le mode d'irrigation retenu par le projet est l'aspersion. Pour aboutir à une bonne performance de la gestion, il a été procédé à la constitution des groupements d'irrigation par aspersion (GUI). La clé de l'organisation est l'acquisition en commun des conduites tertiaires. La gestion collective des bornes est une opération particulièrement complexe et a donné lieu à de nouvelles formes de coopération. Elle tient à responsabiliser les agriculteurs en les invitant à créer des groupements (AIC) afin qu'ils puissent prendre en charge certaines tâches (tel que l'entretien du réseau collectif, distribution de l'eau au niveau de chaque borne,...) tout en préservant les disponibilités de la ressource en eau, en quantité et qualité.

**Mots clés :** périmètre d'irrigation, surexploitation, exploitation intensive, aspersion, gestion.

---

\* Personne qui va assurer la communication et à contacter

[Mathlouthi\\_Majid@yahoo.fr](mailto:Mathlouthi_Majid@yahoo.fr)